

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 548 du 8 Juillet 1943.

n° 548

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 juillet 1943

Numéro JO

n° 14 du 15/07/1943

Date du numéro

15 juillet 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence d'un mois à passer en Ethiopie est accordée a MM. LANCELLE Jean-Baptiste Contrôleur «les P.T.T et BARROYER Abel, Vérificateur principal I.E.M. en service a la Station Intercoloniale de T.S.F. de Djibouti.